AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 26-9-83235912

21 Septembre 1983



PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR et CORSE

(ALPES de HAUTE PROVENCE, HAUTES-ALPES, ALPES MARITIMES, BOUCHES-DU-RHONE, HAUTE-CORSE, CORSE SUD, VAR, VAUCLUSE, SUD de la DROME)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX Siège de la circonscription : 24, Rue Edouard Delanglade – 13006 MARSEILLE

Station d'Avertissements : Quartier Cantarel - MONTFAVET Adresse Postale : B.P. 95 84140 MONTFAVET - TELEPHONE : (90) 88.21.83

ABONNEMENT ANNUEL Bulletin GENERAL : 92 F – Bulletin TOMATE : 40 F – VITI-VAR : 40 F à Régis. recettes DDA, CCP Marseille 9660 74 V

Spécial choux-fleurs du Comtat

PUCERONS CENDRES -

Suite au radoucissement de la température, il a été signalé dans plusieurs plantations une multiplication rapide de *pucerons cendrés* .

En conséquence, il est conseillé d'intervenir partout où sa présence est observée .

On interviendra avec pirimicarbe (Pirimor) : 37,5 g de M.A./hl ou phosalone (Azofène, Zolone) : 60 g de M.A./hl auxquels on ajoutera un mouillant .

NOCTUELLE DU CHOU - (*Rappel*)

Le renouvellement de la protection recommandé dans notre précédent bulletin doit être effectué dès maintenant s'il n'a pas déjà été réalisé .

-----0000-----

Imprimerie de la Station "Provence-Côte d'Azur Corse" - Directeur-Gérant : P. Duffaud – CPPAP N° 478 AD

P259